



Fiche-action D5 : Procédure de tri

Mise en place d'une procédure de tri

Objectifs et intérêts :

*L'objectif est d'aider les entreprises à instaurer une procédure de tri. Pour cela, des **filières de tri et de collecte** doivent déjà avoir été mises en place au préalable. Plus d'information sur les filières se trouvent sur le site www.environnement-entreprise.be/dechets.*

*Ce travail consiste à préciser le **rôle de chacun** (travailleurs, personnel d'entretien, prestataires extérieurs travaillant sur le site, etc.) ainsi que la **marche à suivre** en matière de tri, afin d'en améliorer l'efficacité.*

Les étapes

1. Etudier la pertinence et sensibiliser les entreprises

Pour évaluer s'il est pertinent d'instaurer une [procédure de tri](#) en entreprise, le porteur de projet répond aux questions suivantes :

- les **différentes filères** mises en place sont-elles bien identifiées (carton, plastiques, bois...) ?
- les travailleurs, le personnel d'entretien, les prestataires extérieurs travaillant sur le site, le personnel intérimaire, etc. ont-ils bien compris leur rôle ainsi que la manière dont les déchets doivent être triés, stockés et évacués ?
- si des problèmes sont relevés, quelles quantités de déchets sont concernées ? Cette quantité est-elle significative ?

Le porteur de projet peut répondre à ces questions lors de la [réalisation d'un diagnostic](#). Si mettre en place une procédure permet de combler certaines lacunes, le porteur de projet tente de convaincre le responsable de l'entreprise de l'intérêt de ce travail.

Dans le cadre du projet Life-SMIGIN, une première visite des entreprises a permis de pointer les lacunes (voir dans outils le document reprenant les données relevées en entreprise pour le diagnostic individuel). Ensuite, nous y avons sensibilisé les chefs d'entreprises lors de la remise du rapport individuel.

2. Mettre en place une procédure de tri

Le porteur de projet aide les entreprises concernées et motivées par cette action à mettre en place leur procédure de tri.
Soit il réalise ce travail au sein de chaque entreprise, individuellement. Il personnalise alors ses conseils.
Soit il organise une [séance d'information](#) sur ce thème, avec plusieurs entreprises concernées.

Pour établir une procédure de tri en entreprise, le porteur de projet :

- relève les filières de tri dans l'entreprise;
- identifie les personnes qui jouent ou pourraient jouer un rôle dans le tri, le stockage et l'évacuation des déchets.

Il relève ces infos lors du [diagnostic](#).

Il faut ensuite définir le rôle de chacun ainsi que la manière de trier, de stocker et d'évacuer les déchets.

Un **code couleurs** peut également être défini : les usagers identifient ainsi les filières mises en place. (Par exemple, des poubelles bleues pour les cartons, des poubelles rouges pour les films d'emballage...)

L'entreprise veille à modifier sa procédure en fonction de l'évolution de ses activités et des changements ayant un impact sur l'organisation du poste "déchets".

3. Informer les travailleurs

Il est ensuite nécessaire d'informer l'ensemble du personnel (travailleurs, personnel d'entretien, personnel intérimaire) ainsi que les prestataires extérieurs travaillant sur le site de la nouvelle procédure de tri, via :

- une campagne d'affichage,
- des séances de formation ou d'information,
- l'ajout de clauses aux contrats,
- etc.

Facteurs de réussite

Complexité et taille de l'entreprise : plus l'entreprise est de grande taille avec une organisation complexe et un nombre de filières de tri important, plus la mise en place d'une procédure de tri peut se révéler intéressante.

Obstacles

- Dans le cas d'entreprises générant des déchets en **faibles quantités** ou ayant très **peu de filières de tri différentes**, il est moins utile de mettre en place une procédure.
- **Manque de temps/absence de responsable environnement** : créer une procédure de tri demande un certain temps.
Solution : *L'entreprise peut faire appel à un bureau d'étude ou à un stagiaire.*

Outil 1 | Document reprenant les données relevées en entreprise pour le diagnostic individuel